

PUBLICATION LE 09 janvier 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
Nouvelle République - Ed. Indre - version Intégrale

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil
départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 08 37 63

SIRET 22360001600016

W Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	CONSTRUCTION DE TROIS LOGEMENTS DE FONCTION AU COLLEGE LES SABLONS A BUZANCAIS - 10 LOTS
Référence	PA-2025-001 à 010
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution principal	36500 Buzançais
Durée	8 mois
Description	Le délai d'exécution de tous les lots est fixé à 8 mois, dont 1 mois de période de préparation. Variantes autorisées seulement pour les lots 2, 3 et 8 (se référer au RC).
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Les variantes sont exigées : Non

Lots	Libellé	Estimé € HT
N° 1	VRD - Espaces verts Description : Terrassements 400 m2, tranchées réseaux 215 ml, tranchées canalisations 305 ml, chaussée en enrobé 410 m2, accès piéton en béton désactivé 150 m2. Lieu d'exécution : Buzançais	
N° 2	Gros-oeuvre Description : Fouilles 165 m3, dalle portée 293 m3, relevé béton périphérique 10 ml. Lieu d'exécution : Buzançais	
N° 3	Mur ossature bois - Charpente couverture - Bardage Description : Paroi ossature bois-paille (ou bois-bois) 368 m2, couverture/charpente 561 m2, bardage en clins 394 m2. Lieu d'exécution : Buzançais	

- N° 4 Menuiseries extérieures aluminium
Description : Portes fenêtres et volets roulants des 3 logements.
Lieu d'exécution : Buzançais
- N° 5 Menuiseries intérieures bois
Description : Blocs-portes, aménagements de placards et meubles de cuisine dans les 3 logements.
Lieu d'exécution : Buzançais
- N° 6 Plâtrerie - Isolation
Description : Doublages, cloisons, plafonds, isolation des plafonds, étanchéité à l'air du bâti dans les 3 logements.
Lieu d'exécution : Buzançais
- N° 7 Plomberie - CVC
Description : Poêles à bois, VMC, plomberies (eaux et eaux usées), appareils sanitaires dans les 3 logements.
Lieu d'exécution : Buzançais
- N° 8 Electricité - Photovoltaïque
Description : Coffret de chantier, alimentation en énergie des 3 logements, électricité (appareillages, éclairages, radiateurs, GTL, interphonie) des 3 logements.
Lieu d'exécution : Buzançais
- N° 9 Carrelage - Faïence
Description : Chapes, carrelages, faïence murale dans les 3 logements.
Lieu d'exécution : Buzançais
- N° 10 Peinture - Sols souples
Description : Peinture intérieur et sols souples dans les 3 logements.
Lieu d'exécution : Buzançais

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

:

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

Se référer au Règlement de la Consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Se référer au Règlement de la Consultation

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Se référer au Règlement de la Consultation

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite des lieux d'exécution uniquement pour les lots 1, 2 et 3.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Prix

40 % : Valeur technique de l'offre

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur administratifs

Département de L'Indre

service des marchés
Tél : 02 54 08 37 56

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **04/02/25 à 17h00** au plus tard.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme

Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) :

DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.

Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.

Groupement solidaire ou conjoint.

Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Limoges, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011
Limoges cédex

Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160

adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr

SIRET : 17870005000010

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Envoi le 09/01/25 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Nouvelle République - Ed. Indre